Règlement du jeu concours « 60 santons naïfs à gagner »

Version du 12 novembre 2026

Article 1 - Organisateur

La société Santons Escoffier, SAS au capital de 50 000 €, dont le siège est situé 144 rue du Vallat, 13400 Aubagne, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 319 118 949 (ci-après « l'Organisateur »), organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « 60 santons naïfs à gagner » (ci-après « le Jeu »), à l'occasion de l'ouverture des foires aux santons de Marseille et d'Aubagne.

Article 2 - Dates du Jeu

Le Jeu se déroule du samedi 14 novembre 2026 à 00 h 00 au dimanche 22 novembre 2026 à 23 h 59 (heure de Paris). Toute participation enregistrée en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

Article 3 - Qui peut participer

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure.

Ne peuvent pas participer : les salariés et dirigeants de l'Organisateur, les membres de leur famille vivant sous le même toit, ainsi que toute personne ayant participé à l'organisation du Jeu.

Une seule participation est acceptée par personne (même nom, même adresse e-mail). Toute participation en double sera annulée.

Article 4 - Comment participer

Pour participer, il suffit de :

1. Se rendre sur la page du Jeu, à l'adresse https://jeux-concours.escoffier.fr/naifs-2026/, depuis la publication ou la publicité Santons Escoffier sur Facebook ou Instagram, ou en scannant le QR code affiché sur les stands Santons Escoffier aux foires aux santons de Marseille et d'Aubagne.
2. Remplir le formulaire : prénom, nom, adresse e-mail et adresse postale (obligatoires) ; numéro de téléphone portable (facultatif).
3. Cocher la case « J'accepte le règlement du jeu », puis valider.

Le formulaire propose aussi une case « Oui, je veux découvrir en avant-première les nouveaux santons et les offres réservées aux abonnés ». Cette case est facultative : la cocher ou non n'a aucun effet sur la participation ni sur les chances de gagner.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les frais de connexion à Internet ne sont pas remboursés.

Toute participation incomplète, contenant des informations fausses ou enregistrée après la date de clôture sera annulée.

Article 5 - Le lot

Un seul lot est mis en jeu : la collection complète des 60 santons naïfs Santons Escoffier (liste en annexe), d'une valeur commerciale indicative de 634,20 € TTC (prix public de vente sur www.escoffier.fr au 6 novembre 2026).

Le lot ne peut être ni échangé, ni remboursé, ni converti en argent. En cas de rupture d'un article, l'Organisateur pourra le remplacer par un santon de valeur égale ou supérieure.

Article 6 - Tirage au sort

Le gagnant est désigné par tirage au sort le lundi 23 novembre 2026, parmi toutes les participations valables.

Le tirage est effectué par l'Organisateur, à son siège d'Aubagne, à l'aide d'un outil de tirage aléatoire.

Les participations qui ne respectent pas les articles 3, 4 ou 11 ne sont pas prises en compte.

Article 7 - Information du gagnant

Le gagnant est prévenu par e-mail à l'adresse indiquée dans le formulaire, au plus tard le mardi 24 novembre 2026. Il dispose de 7 jours pour répondre et confirmer son adresse postale.

Sans réponse dans ce délai, ou si le gagnant ne remplit pas les conditions de l'article 3, il perd son lot. L'Organisateur peut alors attribuer le lot à un autre participant tiré au sort parmi les participations valables, dans les mêmes conditions.

Article 8 - Remise du lot

Le lot est envoyé gratuitement à l'adresse du gagnant, si possible avant le 4 décembre 2026 et au plus tard le 15 décembre 2026, si le gagnant a répondu dans le délai. Le gagnant peut aussi choisir de venir le chercher sur un stand Santons Escoffier aux foires aux santons de Marseille ou d'Aubagne, ou à l'atelier d'Aubagne.

L'Organisateur n'est pas responsable des retards, pertes ou dommages causés par le transporteur, ni d'une adresse erronée donnée par le gagnant.

Avec l'accord du gagnant uniquement, l'Organisateur pourra publier son prénom, l'initiale de son nom et sa ville sur ses pages Facebook et Instagram et sur son site, sans contrepartie.

Article 9 - Données personnelles

Les données du formulaire (prénom, nom, e-mail, adresse postale et, s'il est donné, téléphone portable) sont collectées par Santons Escoffier, responsable du traitement.

- **Pour le Jeu** (gestion des participations, tirage au sort, information du gagnant, envoi du lot, e-mail de résultat et de remerciement à tous les participants) : ces données sont nécessaires pour participer. Le téléphone portable, facultatif, sert uniquement à joindre le gagnant. Les données sont effacées au plus tard 3 mois après le tirage au sort, sauf pour les participants qui ont accepté de recevoir les e-mails de Santons Escoffier. L'adresse IP de connexion est aussi enregistrée, pour lutter contre la fraude (article 11). Elle est effacée au plus tard 3 mois après le tirage au sort.
- **Pour les e-mails de Santons Escoffier** (nouveautés et offres) : uniquement si la case facultative a été cochée. Les données sont gardées jusqu'à la désinscription, et au plus tard 3 ans après le dernier contact. Chaque e-mail contient un lien de désinscription.

Les données ne sont ni vendues ni cédées. Elles sont traitées par Santons Escoffier et ses prestataires techniques (hébergement du site, logiciel d'envoi d'e-mails Brevo, transporteur pour le lot).

Cookies : la page du jeu utilise Google Analytics pour compter les visites, seulement si le participant clique sur « Accepter ». Sans accord, aucun cookie de mesure n'est déposé et rien n'est envoyé à Google. Refuser n'a aucun effet sur la participation au jeu. Les cookies durent 30 jours au plus. Le choix peut être changé à tout moment avec le lien « Cookies » en bas de la page.

Chaque participant peut accéder à ses données, les faire corriger ou effacer, s'opposer à leur utilisation ou retirer son accord à tout moment, en écrivant à santons@escoffier.fr ou à Santons Escoffier, 144 rue du Vallat, 13400 Aubagne. Il peut aussi adresser une

réclamation à la CNIL (www.cnil.fr). Une demande d'effacement avant le tirage au sort entraîne l'annulation de la participation.

Article 10 - Facebook et Instagram

Ce Jeu n'est ni organisé, ni géré, ni parrainé par Facebook, Instagram ou la société Meta, qui ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables. Les données des participants sont fournies à Santons Escoffier et non à Meta.

Article 11 - Fraude et responsabilité

Toute tentative de fraude (participations multiples, fausses identités, moyens automatiques) entraîne l'annulation de la participation concernée.

L'Organisateur peut écourter, prolonger, modifier ou annuler le Jeu si les circonstances l'exigent (panne technique, fraude, cas de force majeure). Il n'est pas responsable d'une participation non enregistrée à cause d'un problème de connexion ou d'un dysfonctionnement d'Internet.

Article 12 - Règlement, contestations et loi applicable

Participer au Jeu vaut acceptation de ce règlement. Il peut être consulté gratuitement sur la page du Jeu (https://jeux-concours.escoffier.fr/naifs-2026/) pendant toute la durée du Jeu. Une copie est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande à santons@escoffier.fr.

Le règlement est soumis à la loi française. Toute réclamation doit être envoyée par écrit à l'Organisateur au plus tard le 31 décembre 2026. À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Annexe - Les 60 santons naïfs du lot

Saint Joseph, Bœuf, Enfant Jésus, Âne, Vierge Marie, Roi mage Gaspard, Roi mage Balthazar, Roi mage Melchior, Dromadaire, Couple de vieux, Brigand, Prieur, Homme aux poules, Garde champêtre, Femme aux cruches, Mouton debout, Mouton couché, Femme à l'ail, Ravi, Chasseur, Meunier, Bohémienne, Curé au parapluie, Boulanger, Boulangère, Berger Mistral, Femme Mistral, Rémouleur, Maire, Tambourinaire, Femme au fagot, Homme au fagot, Homme aux cochons, Bartoumieu, Homme au mouton, Femme aux lapins, Arlésienne, Poissonnière, Homme à l'oie, Femme à l'oie, Laitière, Femme aux courges, Homme aux courges, Femme à la bassinoire, Oie, Femme à la chèvre, Homme à la chèvre,

Porteur d'eau, Homme à la lavande, Femme à la lavande, Cochon, Chèvre, Vigneron, Vendangeuse, Lapin et lapereau, Moine à la colombe, Lavandière, Pêcheur à la criée, Homme au baluchon, Chien assis.